



CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
Chaussée Romaine, 40
5030 Gembloux

Comité provincial Namur

PV Assemblée générale des clubs

24 mai 2019.

Centre Adeps de Jambes.

00. José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h50.

Présents :

- Pour le CDA : Isabelle Delrue, Alain Geurten et José Nivartlet.
- Pour le CP : Philippe Aigret, Michel Hastir, Jacky Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre et Germain Vancauwenbergh.
- Pour le groupe des Parlementaires : Pascal Henry, Pascal Herquin, Christian Servais et Gérard Trausch.
- Pour la Commission du Mini-Basket : Stéphane Plumier.
- Pour les clubs : 193-ROYAL MOSA JAMBES-6 voix, 266-ROYAL GALLIA BEEZ-11, 466-RCS NATOYE-19, 891-RAS MAZY-SPY-10, 925-RBC MAILLEN-6, 1066-RBC ROCHEFORT-7, 1090-RCS FAULX-LES TOMBES-5, 1130-RBC CINEY-19, 1152-RBB GEMBOUX-12, 1249-RCS BOUGE-4, 1279-BC MALONNE-9, 1578-BC ERPENT-7, 1579-BC LOYERS-9, 1588-RUS MARIEMBOURG-7, 1702-NBC ALSAVIN BELGRADE-17, 1792-BC EGHEZEE-11, 1830-BS GEMBOUX-1, 1861-BC FRAIRE-PHILIPPEVILLE-8, 1953-ABC TEMPLoux-4, 1969-BASKET NAMUR CAPITALE- 10, 2187-ANDENNE BASKET-15, 2417-BC SOMBREFFE FEMININ-8, 2544-BC GIVET DOISCHE-3, 2547-BC CERFONTAINE-7, 2624-PROFONDEVILLE SHARKS-16, 2639-BC FERNELMONT-6, 2676-BC LA BRUYERE-3, 2685-BC MIAVOYE-1 et 2703-NEW CONTI 21-2.

Invités présents :

- Pour les clubs : 1907-BC MARCHE, 2566-BC SARRASINS CHANTEMELLE et 2651-JS HOTTON.

Excusés :

- Pour le CDA : Jean-Pierre Delchef, Lucien Lopez, Claire Porphyre et Jean-Pierre Vanhaelen
- Pour le CP : Marvin Deleuze
- Pour les clubs : 1432-BC HAMOIS-2, 2555-BC BONINNE-12,

Absents :

- Pour le CP : Joseph Warzée
- Pour le groupe des Parlementaires : Michel Regnier
- Pour les clubs : 206-RBCH DINANT-6, 2149-BC BRAIBANT-2, 2472-JS LA PLANTE-3 et 2553-BC OHEY-5.

Mesdames, Messieurs tous en vos titres, grades et qualités,
Chers collègues du Comité provincial,

Ce soir, j'ai le plaisir de vous accueillir pour cette assemblée provinciale qui, traditionnellement clôture la saison. Nous ne pouvons nier que cette saison fut riche en événements divers et en émotions.

Rappelez-vous ce fabuleux week-end de finales des coupes provinciales. Organisées en dehors du week-end de Pâques par le club de Boninne, ce sont pratiquement 2500 personnes qui ont arpenté la salle et ses annexes.

Que dire également des rencontres de play-off qui ont renoué avec de belles assistances. Nul doute que certains trésoriers s'en frottent encore les mains.

N'oublions pas non plus la fête du basket, rebaptisée « Super coupes de la province » organisée à Loyers qui a rassemblé également un beau public et retrouvé son succès populaire.

Gageons que le succès soit également au rendez-vous de la prochaine fête du « Mini basket » la semaine prochaine, ici, dans les installations de l'Adeps.

Je souhaite, également, mettre en avant le travail accompli par le convocateur et son équipe. Tâche de longue haleine, ils ont pu clôturer la saison en ne remettant aucune rencontre par manque d'arbitre, 98% des matchs se sont disputés avec deux arbitres.

Par ailleurs, nos arbitres ont pallié au manque d'arbitres dans d'autre province (130 désignations pour cette saison).

Comme vous l'aviez souhaité, le contrôle des feuilles a pu se faire avec souplesse, spécialement pour les rencontres de « Mini-basket » pour lesquelles les officiels de table sont débutants.

Le contrôle a également permis de restituer aux clubs près de 2000 euros qui avaient été trop perçus par les arbitres dans les clubs.

Je voudrais, également, mettre au premier plan le troisième succès consécutif de la sélection « Filles » lors de la JRJ de Jumelet.

Mais également, comment ne pas saluer la qualité du travail fourni par notre secrétaire qui, outre la qualité de l'organisation des coupes, démontre au quotidien que tous, nous pouvons compter sur lui.

Pour tous ces bons moments, je leur dis merci. Merci à tous, Catherine, Philippe, Olivier, Marvin, Germain, Jacquy et Michel.

Ensemble, continuons en 2019/2020 pour de nouvelles aventures.

Bonne assemblée à tous.

0. Nécrologie

- Madame Rose MINET, maman de Guy MASSART, coach gembloutois
- Monsieur Maurice DELHAYE, ancien vice-président du Comité provincial
- Madame Catherine HUBERT, maman de Louison DESCY, joueur de Profondeville Sharks.
- Madame Marcelle SYLVAIN, grand-mère de Damien DUSSART, arbitre et président du BC Malonne et de Delphine DUSSART, joueuse et coach au BC Malonne
- Monsieur Michel PHILIPPOT, ancien coach à Malonne, Temploux, Beez ou Boninne
- Madame Maddy HARDY, épouse de Guy, coach namurois emblématique
- Monsieur Jacques ZINTZ, père de Laurent et grand-père de Cyril, Président et joueur du New BC Alsavin Belgrade
- Madame Maria DIRCKEN, épouse de Monsieur Michel Hastir membre du comité provincial
- Madame Flore WILLEMS, mère de Serge MOTTIAUX, membre du conseil judiciaire provincial et grand-mère de Florian MOTTIAUX, arbitre et joueur du BC Loyers
- Monsieur Germain DELPORTE, papa de Marc DELPORTE, entraîneur provincial, des équipes U21 et de la P1MM de New BC Alsavin Belgrade.
- Monsieur Raymond CHAINIAUX, papa de Mairy CHAINIAUX, joueuse et coach au RCS Bouge
- Monsieur Philippe MOTTE, papa d'Edouard MOTTE, joueur au BC Eghezée.

Pour ces personnes et celles dont nous n'aurions pas eu connaissance du décès, je vous invite à observer une minute de silence.

1. Vérification des pouvoirs des délégués.

Christian Servais et Jacqy Hoeters vérifient le pouvoir des délégués.

Nombre de clubs représentés : 29

Total des voix représentées : 243

QUORUM : 1/2 : 122 2/3 : 162

2. Distinctions honorifiques

- Membres d'Honneur : MM André Bauvin, Francis Davin, Pierre Detroux, Michel Regnier et Jacques Warscotte.
- Membres émérites : Mme Marie-Françoise Moncomble et MM Luc Carpiaux, Bogdan Gowenko, Jean-Paul Houart, Jean-Luc Merelle, Jean-Luc Schneider et Luc Vanoverschelde.
- Messieurs Crevits, Delwiche et Martin sont promus arbitres régionaux.

3. Rapport du Comité provincial.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

3.1 Rapport de la Commission de Formation des Arbitres.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

3.2 Rapport du Calendrier jeunes.

Ce rapport est inclus au rapport du Comité provincial.

3.3 Rapport du Calendrier seniors.

Ce rapport est inclus au rapport du Comité provincial.

3.4 Rapport de la Commission technique des Jeunes.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

3.5 Rapport de la Commission Mini Basket.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

3.6 Rapport de la Commission de la Coupe de Province.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

4. Rapport du Groupe des Parlementaires.

Paru sur le site et transmis aux secrétaires. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Gérard Trausch reste toujours à l'écoute des clubs et les remercie pour cette confiance.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes – Bilan 2018.

Rapport lu par Daniel Carpentier, vérificateur provincial. Il indique qu'ils ont bien tout reçu, que José Lauwerys a répondu à leurs questions et que tout est en ordre. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

5.1 Approbation des Comptes.

José Lauwerys rappelle que le CP n'a pas demandé de participations complémentaires malgré que la possibilité ait été votée. José Lauwerys explique les divers postes et le boni de 37.60€. Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote pour l'approbation du bilan est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

5.2 Décharge au CP et aux Vérificateurs aux comptes.

Il n'y a pas de remarques. Le résultat du vote pour la décharge du Comité provincial est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

6. Interpellations.

Néant

7. Budget 2020.

José Lauwerys, trésorier du CP fait part aux clubs de la proposition. Les clubs ont pu constater que le CP devrait demander aux clubs une participation de 298,00 € pour couvrir l'ensemble des frais relatifs aux différentes commissions. Il s'agit du même montant que pour 2019. Au vu du bilan de l'exercice 2018 et des exercices antérieurs, le CP propose de ramener cette participation à 100,00 € maximum qui pourra être prélevée du compte de votre club.

Remarques :

Le BS Gembloux demande si ce maximum est le même quel que soit le nombre d'équipes inscrites. José Lauwerys le confirme.

Le NBC Alsavin Belgrade demande si les clubs luxembourgeois vont participer à la couverture des frais relatifs aux différentes commissions. José Lauwerys : Marche et Chantemelle restent luxembourgeois et n'y participeront pas.

Hotton fait maintenant partie intégrante du CP Namur et y participera si besoin.

Le Profondeville Sharks pense que certains postes sont surestimés dans le budget et que cela pourrait être mieux cadré.

Philippe Aigret : cela reste un budget, les 100€ sont un maximum. Si les rentrées sont suffisantes, le CP ne les demande pas. Cela doit coûter un minimum à tout le monde. Faute de moyens, certains projets budgétisés ne se réalisent pas.

José Lauwerys : le budget anticipe les nouvelles commissions du mini basket et de la coupe.

Le résultat du vote du budget 2020 est 243 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

8. Votes spéciaux.

8.1 Principe des play-off 2020.

Vote sur le principe :

a. Avis des clubs de Division I MM : Pour 11 Contre 0 Abstentions 0

b. Avis des clubs de Division I DD : Il n'y a plus de candidat à la montée. La série reste à 11 et n'aura qu'un descendant. Pour 9 Contre 0 Abstentions 0

c. Approbation de l'Assemblée : Pour 243 Contre 0 Abstentions 0

8.2. Modalités des Play-offs en Divisions I provinciales

Principe du second montant éventuel - Rappel des années antérieures : Le vainqueur des play-offs est sacré « Champion provincial » et accède à la division 2 régionale. Dans le cas où un second montant serait demandé à la province de Namur, celui-ci serait :

* A condition qu'il ait participé aux play-offs, le premier de la phase classique, s'il n'est pas le champion provincial.

* Le finaliste des play-offs, si le premier de la phase classique n'a pas participé aux play-offs ou les a emportés. La participation aux play-offs est obligatoire pour une éventuelle montée.

Vote sur la proposition :

- a. Clubs concernés Messieurs : Pour 11 Contre 1 Abstentions 0
- b. Clubs concernés Dames : Pour 9 Contre 1 Abstentions 0
- c. Assemblée : Pour 243 Contre 0 Abstentions 0

8.3. Modalités de la P3 Dames.

- Rétroactes :

- Demande initiale de plusieurs clubs de relever le niveau de la P2.
- Réunion des clubs de P2 dames le 17/12/2018 où certains principes et cas concret ont été mis sur la table.
- Respect du PC65 (modification d'un championnat).

- Situation actuelle (2018-2019) : Une P1 avec 11 équipes, 1 montant minimum et 1 descendant. Deux P2 avec 10 équipes et 1 montant minimum.

- Conditions initiales pour la P3 Dames : Minimum 21 équipes inscrites en P2/3 et 1 seule équipe par club et par série de P2.

- Proposition pour la saison de transition (2019-2020) : Une P1 avec 12 équipes (11 avec la montée de Bouge en R2), 1 montant minimum et 2 descendants (1 avec la montée de Bouge en R2) . Deux P2 avec 12 équipes et 1 montant minimum et 4 descendants.

- Proposition pour la saison 2020-2021 : Une P1 avec 12 équipes dont 1 montant minimum et 2 descendants. Deux P2 de 2x8 équipes avec un 1 montant minimum et un descendant dans chaque série. Les P2 ont 4 tours. Une P3 avec un minimum de 8 équipes avec 2 montants minimum. Les P3 ont 4 tours.

- Remarques :

Le NBC Alsavin Belgrade : Une nouvelle équipe dame commencera-t'elle par la P3 ? José Lauwerys confirme.

Le BC Eghezée trouve que des jeunes régionales qui créent une nouvelle équipe dame, vont arriver en P3. Elles vont tout gagner et perdre leur temps. José Lauwerys : c'est dans les statuts.

- Vote sur la proposition :

- a. Clubs concernés : Pour 8 Contre 4 Abstentions 4
- b. Assemblée : Pour 74 Contre 63 Abstentions 106

Conformément au PC65, la majorité des 2/3 n'est pas atteinte, les modalités pour la création d'une P3 dames sont rejetées

8.4 Coupes provinciales : organisation et règlements.

- Formule

Dans un souci de facilité de programmation et de contrôle pour tous, nous proposons la formule suivante :

1- *de maintenir la formule par élimination directe* Le calendrier des rencontres sera, comme cette année, dressé en même temps que le calendrier du championnat, les matches de coupes étant programmés en priorité lors des rares journées libres pour les rencontres de championnat.

2- *de disputer les ½ finales en rencontre aller-retour entre les équipes qualifiées.*

- Remarque : Andenne basket souhaite une modification du règlement pour inscrire en coupe une équipe jeune qui ne l'est pas en championnat.

- Vote: Pour un statuquo du règlement de la Coupe : Pour 228 Contre 15 Abstentions 0

8.5 Informations sur le Mini Basket.

- Introduction : Avec le soutien de la DT de l'AWBB, la Commission du Mini Basket de Namur aimerait remplacer la formule calendrier traditionnelle par la formule Tournoi. Nous nous laissons deux ans pour y arriver, avec une saison de transition pour la saison 2019-2020. Cette formule est déjà appliquée à 100% dans d'autres provinces avec le succès que l'on connaît. Cette présentation a pour but de partager notre vision afin de mettre progressivement, les actions en place.
- La situation à ce jour : Calendrier de rencontres 'lourd' pour les parents, Déplacement et temps de jeu pour les enfants, Enfants surbookés d'activités, Complexité des dates (Vacances scolaires, St Nicolas,...), Forfaits en début de saison, Nombreuses modifications pour le CP.
- La formule Tournoi : Plus de temps de jeu pour les enfants, Plus d'échanges et de collaboration entre les formateurs, Moins de dates à planifier pour les parents et le CP, Absentéisme plus facile à gérer, Des plages horaires qui se libèrent (3h00 deux fois par saison par équipe)
- Une saison : Poules de 5 équipes tenant compte de la proximité des clubs pour le premier tour. 1 tournoi (3h00) à domicile par équipe entre septembre et décembre. 7 dates proposées aux clubs pour le 1er tour (tenant compte des congés scolaires, de la St Nicolas,...), Fin novembre: révision des poules pour second tour, Gestion par la Commission Mini Basket en collaboration avec les responsables Mini Basket des clubs et/ou secrétariats des clubs.
- Un exemple de saison : pour 2019 – 2020 :Equipe A, B, C, D, E ; W-E des 21/09, 06/10, 20/10, 09/11, 23/11, 30/11 et 15/12, En novembre 2019: évaluation et analyse objective de la formule tournoi. Modifications éventuelles et

actions à mettre en place, en accord avec les responsables Mini basket des différents clubs. Dans cet exemple, les dates ne sont pas fixées.

- Un Tournoi, c'est : Une seule et unique formule simple (20 min d'échauffement commun et jeu d'accueil), 5 rencontres, Des rencontres de 4 périodes de 4 min, 2 min entre les périodes, 3 min entre les rencontres, Une équipe au repos par rencontre, La gestion et l'animation par le responsable Mini basket du club et/ou du formateur et Une feuille simplifiée.
- Les prochains événements : Week-End du 01 et 02 juin 2019: la première Fête du Mini Basket Namurois, Le 07 ou 08 septembre 2019: démonstration de la Formule Tournoi (Belgrade), Invitation à tous les formateurs et responsables Mini basket (Ciney se propose pour le w-e du 31/08 pour un Tournoi démonstration décentralisé).
- La Commission du Mini-Basket c'est aussi : Depuis deux ans, mise en place d'une Commission Mini basket. Des formateurs spécialisés Mini basket apportent leur soutien à cette commission et peuvent répondre à vos questions ET Avec le même objectif, depuis avril 2019 une page Facebook Mini Basket Namurois a été créée <https://www.facebook.com/MINiBasketnamurois/>.

- Remarques : Profondeville Sharks : la formule tournoi ne permet pas aux nouveaux parents d'avoir un esprit de club. Stéphane Plumier répond que la formule tournoi permet une cohésion rapide des parents de l'équipe au bénéfice du club.

8.6 Application du PC 89 en U8 – U10 – U12.

Date limite pour le passage d'une équipe à l'autre pendant toute la saison.

Vote sur le principe : Pour 231 Contre 11 Abstentions 1

9. Cooptation et Elections.

A. Constitution du Bureau de dépouillement.

Le bureau comprendra un membre du CJD qui présidera et 3 représentants de clubs n'appartenant pas au même club que le candidat.

Président : M. Stéphane Léonard, assisté de : Mme Delhaise, MM Lambot et Salmon.

B. Présentation des candidats.

Se présente ce soir à vos suffrages :

Comme vérificateurs aux comptes :

TILLEUX Éric, 1702 – New BC Alsavin Belgrade

CARPENTIER Daniel, 1090 – RCS Faulx – Les Tombes

Pour le Groupe des Parlementaires :

Ratification de cooptation : NICOLAS Catherine, 0193 - Royal Mosa Jambes

Election : NICOLAS Catherine, 0193 - Royal Mosa Jambes

On vote « pour ». Si pas de vote : bulletin blanc. Pour être élu, il faut obtenir la majorité simple des suffrages valablement exprimés.

Appel aux clubs pour le dépôt des bulletins

C. Résultats des élections.

Comme vérificateurs aux comptes :

TILLEUX Éric : 225 pour, 17 contre, 1 blanc

CARPENTIER Daniel : 220 pour, 22 contre, 1 blanc

Pour le Groupe des Parlementaires

Ratification de cooptation : NICOLAS Catherine: 237 pour, 0 contre, 6 blancs

Election : NICOLAS Catherine: 225 pour, 12 contre, 6 blancs

10. Communications du CDA.

- Réforme des compétitions régionales
- Décisions importantes de l'AG du 16 mars
- Futures décisions importantes de l'AG du 15 juin
- Le nouveau décret sport
- La nouvelle loi sur les ASBL
- Le registre UBO
- Le statut d'espoir sportif
- Les U21 d'Andenne basket, champion de Belgique
- Les Namurois Awards 2019 : Coach R1H Rowet Bruno RBB Gembloux, Coach R1D Bechoux Michel Profondeville Sharks, Joueuse R2DB Ippersiel Charlotte BC Loyers et Coach R2DB Dehasse Stéphane BC Loyers.

11. Proclamation des résultats du championnat et de la coupe.

11.1 Résultats des championnats provinciaux.

Division I Messieurs : RBCH Dinant A

Division II A Messieurs : RBB Gembloux B

Division II B Messieurs : ABC Temploux B

Division III A Messieurs	: Andenne Basket D
Division III B Messieurs	: RCS Faulx-Les Tombes C
Division III C Messieurs	: Profondeville Sharks E
Division I Dames	: Basket Namur C
Division II A Dames	: RCS Bouge B
Division II B Dames	: BC Ohey
U21 garçons	: RBCH Dinant
U19 filles	: BC Sarrasins Chantemelle
U18 garçons	: RAS Mazy-Spy
U16 filles	: RBC Ciney
U16 A garçons	: BC Malonne
U16 B garçons	: BC Loyers
U14 A garçons	: Profondeville Sharks A
U14 B garçons	: RBB Gembloux B
U14 Mixte	: BC Cerfontaine

11.2 Résultats en championnats régionaux et nationaux.

Ont été sacrés :

U21 d'Andenne Basket sont champions de Belgique

R1 Dames : Profondeville Sharks

R2 Messieurs série A : RBC Ciney

R2 Dames série A : BC Loyers

Ont également été vainqueurs de leur série :

- U14 filles : Basket Namur Capitale

11.3 Résultats en coupes provinciales.

Messieurs : RBC Ciney B

Dames : Basket Namur Capitale C

U21 garçons : RBC Ciney

U19 filles : RBC Ciney

U18 garçons : RAS Mazy-Spy

U16 garçons : RBC Ciney

U16 filles : RBC Ciney

U14 garçons : RCS Natoye

U14 filles : RCS Natoye

U12 garçons : RCS Natoye

U12 filles : RBC Ciney

11.4 Résultats en coupes régionales et nationales.

Régionales

- Messieurs nationaux : New BC Alsavin Belgrade

12. Divers.

- ANDENNE BASKET

- o Souhaite porter l'attention sur des dérives qui se passent en période de mutation est qui perturbent les parents. Chacun sait qu'à partir de 12 ans, les jeunes ont un téléphone avec Messenger et Facebook. Andenne Basket ne trouve pas normal qu'un adulte contacte directement un jeune qu'il souhaite recruter. Il doit passer par les parents. Andenne Basket rapporte une situation d'harcèlement par SMS vécue par une famille. Andenne basket demande à la Fédération que cela cesse et lui demande de légiférer contre ces harcèlements et d'interdire à un adulte de prendre contact directement avec un jeune mineur.

Isabelle Delrue, bien qu'elle n'était pas au courant de tels agissements a bien entendu le message.

- NEW BC ALSAVIN BELGRADE

- o A une question à Jean-Pierre Delchef (absent) : Pourquoi avoir baissé pavillon devant un grand club et arrêté la réforme du championnat régional jeune avec comme conséquence le départ d'une personne compétente : Carine Dupuis.
- o José Nivarlet : Il y a plusieurs clubs qui n'étaient pas d'accord.
- o Souhaite partager l'information reçue par SG. La démarche administrative des transferts peut être faite par voie électronique si les documents signés sont scannés et envoyés par mail avec accusé de réception.

- RCS BOUGE

- o La planification des matches de Coupe de Province : Serait-il possible une fois la date proposée par le club visité et acceptée par le club visiteur que celle-ci soit fixe. Nous pourrions s'aligner sur le même principe que le Championnat. Et ne plus avoir la possibilité 3 jours avant la date fixée que le club visiteur puisse faire la demande de modifier la date acceptée.

Olivier Pierre : Si la programmation ou une reprogrammation sont communiquées à moins de 15 jours à l'avance, l'accord de l'adversaire est nécessaire. La reprogrammation évoquée de la saison dernière était juste avant le délai des 15 jours.

- o Au sujet de la probabilité de montée d'une équipe P1 vers la R2 (si deuxième montant demandé) et que dans la même occasion l'équipe P2 championne du même club doit monter en P1. De fixer une date butoir (par exemple le 15 mai minuit) pour l'accord. Il ne resterait plus que 15 jours calendriers pour faire des transferts. (et ceci est peu car les transferts sont signés depuis bien longtemps.
- o Suggestion : Afin de mieux répartir les joueuses dans le grand namurois de limiter la possibilité aux clubs d'inscrire plusieurs équipes dans la même catégorie.

Un débat s'ouvre sur l'arrêt de nombreux clubs et de la désertification de certaines régions jadis riches en clubs de basket.

- Pour le CP : Philippe Aigret rappelle la nouvelle réglementation à propos des maillots qui n'accepte qu'une même couleur dominante pour le maillot et le short. Il conseille aux clubs de n'acheter que des nouveaux maillots unis. Les maillots zébrés ou rayés déjà normalement non conformes, ainsi que les maillots et shorts de couleurs différentes devraient être prochainement interdits.

ADDENDUM du CDA : Le conseil d'administration informera les clubs que la dérogation accordée pour le port des équipements est reconduite pour la saison 2019-2020. En d'autres termes, l'obligation contenue dans le règlement FIBA d'avoir un maillot avec une couleur dominante est suspendue.

13. Mot final.

José Lauwerys, président ferme la séance à 22h45.

Prochaine assemblée générale des clubs : le Mercredi 20 mai 2020 à 19h30 au Centre Adeps de Jambes.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur.